

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

ARRETE n° 2025/122

OBJET : Délégation des fonctions d'officier d'état civil à M. Raynald BARRAUD, Conseiller Municipal pour le mariage de M. Baptiste AURIAULT et Mme Mégane BARRAUD

Le Maire de la Commune de BELLEVIGNY ;

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'empêchement du Maire et des Adjointes le 22 novembre 2025 pour le mariage de M. Baptiste AURIAULT et Mme Mégane BARRAUD en la mairie déléguée de Saligny ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : M. Raynald BARRAUD, Conseiller Municipal en cette Commune, est délégué pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité en notre lieu et place, et concurremment avec Nous, les fonctions d'Officier d'Etat-Civil de ladite commune pour le mariage de M. Baptiste AURIAULT et Mme Mégane BARRAUD qui sera célébré le 22 novembre 2025 en la mairie déléguée de Saligny

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera remis à :
→ L'intéressé
→ Monsieur le Procureur de la République

À Bellevigny, le 26 mai 2025

Le Maire,

Philippe BRIAUD

